

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	:	OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%
Numéro d'Enregistrement REACH	:	Mélange
Autres moyens d'identifica- tion	:	dihydroxyde de calcium (Ca(OH)2) suspension
Identifiant Unique De Formulation (UFI)	:	GX50-30DE-Q00V-G5M2

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	l'industrie chimique-technique Malaxage Produits chimiques de traitement de l'eau Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics l'industrie chimique-technique Fabrication de produits en caoutchouc Fabrication de produits en plastique Fabrication de papier et de carton Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien Bâtiment et travaux de construction Remplissage Malaxage Agent de remplissage ou Pigment Mélanges pour le bâtiment et la construction non couvertes ailleurs Produit chimique pour le traitement de l'eau Traitement De L'Eau Traitement des boues Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation
Restrictions d'emploi recom- mandées	:	À n'utiliser qu'en cas de besoin reconnu. Ne pas dépasser les doses adéquates. Destiné exclusivement à l'usage industriel. Les autres industries non mentionnées sont exclues. Ne pas utiliser pour le traitement de l'eau potable ! Réservé aux installations industrielles et aux utilisateurs professionnels. Les autres industries non mentionnées sont exclues.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	OMYA NETHERLANDS BV
---------	---	---------------------

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2020/878 de la Commission



## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Middenweg 47  
4782 PM Moerdijk

Téléphone : +31168334000

Télécax : +31168334001

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDS.Europe@omya.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Chemtrec +(33)-975181407

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

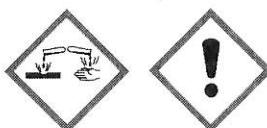
Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire H335: Peut irriter les voies respiratoires.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2020/878 de la Commission



## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 Date de révision: 18.03.2024 Numéro de la FDS: PR46613-00 Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020

personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

### Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

dihydroxyde de calcium

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
dihydroxyde de calcium	1305-62-0 215-137-3 01-2119475151-45-XXXX	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 30 - < 50

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation	: Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques	: Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.
---------	--

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Non combustible.
--------------------------------	--

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Non applicable

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2020/878 de la Commission



## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 Date de révision: 18.03.2024 Numéro de la FDS: PR46613-00 Date de dernière parution: 25.01.2024  
(CLP\_FR) Date de la première version publiée: 04.09.2020

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de précautions spéciales requises.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage recommandée : 5 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Des températures inférieures ou supérieures à la recommandation peuvent provoquer une séparation de phase.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
dihydroxyde de calcium	1305-62-0	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	91/322/EEC
	Information supplémentaire: Les données scientifiques existantes concernant les effets sur la santé semblent être particulièrement limitées, Indicatif			
		VME	5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
dihydroxyde de calcium	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets locaux	1 mg/m <sup>3</sup>

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 Date de révision: 18.03.2024 Numéro de la FDS: PR46613-00 Date de dernière parution: 25.01.2024  
(CLP\_FR) Date de la première version publiée: 04.09.2020

	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets aigus	4 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Effets locaux, Exposition à long terme	1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets aigus	4 mg/m <sup>3</sup>

### Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
dihydroxyde de calcium	Eau douce	0,49 mg/l
	Eau de mer	0,32 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3 mg/l
	Sol	1080 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques possibles pour minimiser l'exposition des composés.

Eviter les projections.

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : PVC  
Délai de rupture : 8 h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm  
Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

Remarques : Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

L'équipement doit être conforme à l'EN 14605  
Chaussure protégeant contre les produits chimiques, EN ISO 20345

Protection respiratoire : Respirateur avec un demi-masque  
L'équipement doit être conforme à l'EN 149

Filtre de type : Filtre P1

Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 Date de révision: 18.03.2024 Numéro de la FDS: PR46613-00 Date de dernière parution: 25.01.2024  
(CLP\_FR) Date de la première version publiée: 04.09.2020

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	liquide (20 °C, 1.013 hPa)
Couleur	:	incolore, laiteux
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	env. 0 °C (1.013 hPa)
Point/intervalle d'ébullition	:	env. 100 °C (1.013 hPa) Eau
Inflammabilité	:	Ne brûle pas
Point d'éclair	:	ne forme pas d'étincelles
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	> 580 °C
pH	:	11,9 - 12,5 (20 °C) Concentration: 1,87 g/l
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	400 mPa.s
Viscosité, cinématique	:	non déterminé
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	1,8669 g/l (20 °C, 1.013 hPa)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité	:	1,1 - 1,4 g/cm3 (20 °C, 1.013 hPa)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible

#### 9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
-----------	---	--------------

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Taux de corrosion du métal : Non corrosif pour les métaux.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Fortement basique.  
Voir le pH à la section 9.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de décomposition en utilisation conforme.  
Libération d'une chaleur excessive :  
Réaction exothermique avec les acides.  
Evolution du gaz inflammable:  
Génération d'hydrogène par réaction avec des métaux de base (par exemple, l'aluminium, le laiton).

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides  
Aluminium  
Laiton

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### Composants:

##### dihydroxyde de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 425  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë  
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2.500 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

#### Produit:

Remarques	:	Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.
Espèce	:	Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	:	OCDE ligne directrice 431
Résultat	:	Non corrosif

#### Composants:

##### **dihydroxyde de calcium:**

Espèce	:	Lapin
Durée d'exposition	:	4 h
Evaluation	:	irritant
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	irritant
BPL	:	oui

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

#### Produit:

Remarques	:	Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
-----------	---	---

#### Composants:

##### **dihydroxyde de calcium:**

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Corrosif
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux
BPL	:	oui

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **dihydroxyde de calcium:**

Remarques : Non applicable

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **dihydroxyde de calcium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Escherichia Coli  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Composants:**

##### **dihydroxyde de calcium:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Organes cibles : irritation des voies respiratoires  
Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le rè-

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

glement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **dihydroxyde de calcium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 50,6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

CL50 (Gasterosteus aculeatus (épinoche)): 457 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 49,1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 33,3 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

CE100 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 75 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

CE50 (Crangon crangon (crevette)): 158 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 184,57 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 Date de révision: 18.03.2024 Numéro de la FDS: PR46613-00 Date de dernière parution: 25.01.2024  
(CLP\_FR) Date de la première version publiée: 04.09.2020

Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 79,22 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

LOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 80 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 48 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 110 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 42 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 32 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 14 jr  
Espèce: Gammarus salinus (Amphipode)

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

#### **dihydroxyde de calcium:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Non applicable

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 Date de révision: 18.03.2024 Numéro de la FDS: PR46613-00 Date de dernière parution: 25.01.2024  
(CLP\_FR) Date de la première version publiée: 04.09.2020

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Méthodes d'élimination : DIRECTIVE 2008/98/CE

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Passager)	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : 5 - 40 °C  
Des températures inférieures ou supérieures à la recommandation peuvent provoquer une séparation de phase.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 Date de révision: 18.03.2024 Numéro de la FDS: PR46613-00 Date de dernière parution: 25.01.2024  
(CLP\_FR) Date de la première version publiée: 04.09.2020

articles dangereux (Annexe XVII) Numéro sur la liste 3

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles : Non applicable (R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Non applicable

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

#### Texte complet pour autres abréviations

Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) no 2020/878 de la Commission



## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

91/322/EEC	: unique	Directive 91/322/CEE de la Commission relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France	
91/322/EEC / TWA	: Valeurs limites - huit heures	
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition	

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECL - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Autres informations	: Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.
Sources des principales données utilisées pour l'éta-	: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

## **4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%**

Version 4.5 (CLP_FR)	Date de révision: 18.03.2024	Numéro de la FDS: PR46613-00	Date de dernière parution: 25.01.2024 Date de la première version publiée: 04.09.2020
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

blissement de la fiche de  
données de sécurité

**Classification du mélange:**

Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR



## 4661300 OMYA NEUTRAMAXX 45 - MJ 45%

Version 4.5 Date de révision: 18.03.2024 Numéro de la FDS: PR46613-00 Date de dernière parution: 25.01.2024  
(CLP\_FR) Date de la première version publiée: 04.09.2020

### Annexe: Scénarios d'exposition

#### Table des Matières

Numéro	Titre